

## Études littéraires africaines

# La carrière littéraire et intellectuelle de Mongo Beti après la « censure officieuse » du *Pauvre Christ de Bomba* par Mgr Graffin

Auguste Owono-Kouma



Numéro 35, 2013

L'impact des missions chrétiennes sur la constitution des champs littéraires locaux en Afrique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021711ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021711ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Owono-Kouma, A. (2013). La carrière littéraire et intellectuelle de Mongo Beti après la « censure officieuse » du *Pauvre Christ de Bomba* par Mgr Graffin. *Études littéraires africaines*, (35), 77–88. <https://doi.org/10.7202/1021711ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## LA CARRIÈRE LITTÉRAIRE ET INTELLECTUELLE DE MONGO BETI APRÈS LA « CENSURE OFFICIEUSE » DU *PAUVRE CHRIST DE BOMBA* PAR MGR GRAFFIN

Dans un article intitulé « *Le Pauvre Christ de Bomba* expliqué !... »<sup>1</sup> et publié en 1981, Mongo Beti révèle qu'en 1956, son roman, *Le Pauvre Christ de Bomba*<sup>2</sup>, a été l'objet d'une « censure officieuse » à l'initiative de Mgr René Graffin. Le tout premier archevêque de Yaoundé, explique-t-il, avait alors menacé l'unique importateur libanais de livres et de matériel scolaire de la ville de cesser de lui adresser les commandes de fournitures destinées aux écoles catholiques de son vaste diocèse s'il ne renonçait pas à commercialiser le roman évoqué ci-dessus<sup>3</sup>. Au vu de la riche carrière du célèbre romancier, cette tentative de censure, loin de l'avoir freinée ou bloquée, l'a plutôt fécondée et a donné une impulsion nouvelle à sa pensée. Comment interpréter le fait qu'une entreprise aussi néfaste que la censure ait pu jouer un rôle éminemment positif dans la carrière littéraire et intellectuelle de Mongo Beti ?

En essayant de répondre à cette question, nous aurons dans un premier temps à nous demander pourquoi ce roman a été censuré et dans quelles circonstances. Ensuite, nous chercherons à mettre en évidence la stratégie élaborée par Mgr Graffin. Nous évaluerons enfin les retombées de cette censure sur la carrière littéraire et intellectuelle de Mongo Beti.

La velléité d'une « censure officieuse » du *Pauvre Christ de Bomba* et la réaction qu'elle a suscitée en retour participent, selon nous, de la constitution, en Afrique au sud du Sahara, des champs littéraires en tant que structures de relations entre les écrivains, les éditeurs, les critiques, les lecteurs, la création, etc. Cet épisode éclaire leur quête d'autonomie par rapport au champ du pouvoir, et le type d'autonomie recherchée en ce cas<sup>4</sup> : nous y reviendrons en conclusion.

---

<sup>1</sup> MONGO BETI, « *Le Pauvre Christ de Bomba* expliqué !... », *Peuples noirs / Peuples africains*, n°19, janvier-février 1981, p. 104-132 (en abrégé *PCBE*).

<sup>2</sup> MONGO BETI, *Le Pauvre Christ de Bomba*. Roman. Paris : R. Laffont, 1956, 370 p. (en abrégé *PCB*).

<sup>3</sup> La démarche de Mgr Graffin se fonde sur certaines dispositions du titre 23 du *Code de droit canonique* de 1917 portant sur la censure préalable des livres et sur leur prohibition. Voir notamment les canons 1384 (§ 1), 1395 (§ 1), 1397 (§ 4), 1399 (n°3) et 1404.

<sup>4</sup> Voir à ce sujet, dans le présent dossier, l'article de François Guiyoba.

### Les causes de la censure

Il convient de distinguer une cause lointaine, relative à la lutte menée par l'Église catholique contre le communisme et le parti dénommé « Union des Populations du Cameroun » (UPC), et une cause immédiate, se rapportant aux éléments de la thématique même du roman.

#### *Croisade contre le communisme et l'UPC*

Le 10 avril 1955, les Vicaires apostoliques du Cameroun – dont Mgr René Graffin – publient et font lire dans leurs églises une « Lettre commune »<sup>5</sup> dans laquelle ils prennent à partie l'idéologie communiste de l'UPC. Les prélats s'y disent victimes de calomnies, et cherchent à éclairer la lanterne de leurs fidèles sur l'indépendance à laquelle aspire le Cameroun. Après avoir relevé que l'objectif de l'UPC est de faire des Camerounais des matérialistes et des athées, les Vicaires apostoliques invitent les fidèles catholiques à ne pas donner leur adhésion aux partis politiques qui, comme l'UPC, sont opposés aux grandes lois de l'Évangile parce qu'ils s'appuient sur des doctrines dont les maîtres-mots seraient la haine, la violence, la destruction, l'annihilation de l'individu par l'État et/ou le parti.

Afin d'éloigner leurs fidèles du communisme, les Vicaires apostoliques non seulement dressent un bilan négatif de cette idéologie en Chine et au Vietnam (mensonge, haine, violence, expulsions, persécutions sanglantes), mais aussi rappellent sa condamnation par le pape Pie XI dans l'encyclique *Divini Redemptoris*. Ils concluent leur lettre par une mise en garde des chrétiens contre les méthodes violentes de l'UPC, l'attitude « hostile et malveillante » de cette formation politique à l'égard de la mission catholique et ses liens avec le communisme athée.

La « Lettre commune » des Vicaires apostoliques du Cameroun constitue ainsi une déclaration de guerre contre le communisme et l'UPC. Il s'agit de combattre cette idéologie sous toutes ses formes et de traquer ses adeptes et sympathisants réunis autour de Ruben Um Nyobè<sup>6</sup>. Les productions culturelles locales font dès lors l'objet d'une surveillance particulière en cette avant-veille de l'accession du

---

<sup>5</sup> NGONGO (Louis), *Histoire des forces religieuses au Cameroun. De la Première Guerre mondiale à l'indépendance (1916-1955)*. Paris : Karthala, coll. Hommes et sociétés, 1982, 300 p. ; p. 289-292.

<sup>6</sup> Ruben Um Nyobé, secrétaire général de l'UPC, signera la réaction de son parti le 22 avril 1955. Cf. *Le Problème national kamerunais*. Présentation et notes de Achille Mbembe. Paris : L'Harmattan, coll. Racines du présent, 1984, p. 278-289.

Cameroun à la souveraineté nationale. Dans ce contexte, Mgr René Graffin qualifiera *Le Pauvre Christ de Bomba* de « fatras de calomnies communistes », selon un propos que lui attribue Mongo Beti dans son article (*PCBE*, p. 124). En réalité, que reproche-t-il à ce roman ?

*Le Pauvre Christ de Bomba : éléments de thématique*

Il nous faut ici rappeler brièvement la teneur idéologique de ce roman, même s'il est bien connu. Après qu'il a laissé à l'abandon pendant trois ans une partie des chrétiens de la mission catholique de Bomba, à savoir les *Tala*, le Révérend Père Supérieur (RPS) Drumont prend la décision de retourner parmi eux « pour leur offrir une nouvelle chance de se repentir, de renoncer à leurs vices et de revenir au Christ » (*PCB*, p. 13). Aussi entreprend-il, dès le lendemain, en compagnie du jeune Denis, second boy, et de Zacharie, cuisinier en chef de la mission, une tournée de deux semaines en pays *tala*. Les douze étapes du périple vont permettre à l'écrivain de développer ses critiques contre l'Église et l'évangélisation missionnaire, critiques dont les grandes lignes se rapportent aux contradictions entre l'enseignement et le comportement des missionnaires, d'une part, à la complicité des missionnaires avec le pouvoir politique, d'autre part.

S'agissant des contradictions entre l'enseignement et le comportement des missionnaires, elles montrent que le RPS fait fi des principes tels que l'amour du prochain, la charité, la justice et l'égalité de tous les hommes devant Dieu. *Le Pauvre Christ de Bomba* évoque, entre autres, l'intolérance religieuse du RPS qui présente à ses fidèles le protestantisme comme une « mauvaise religion » (*PCB*, p. 91), et la mauvaise rémunération des employés de la mission catholique par le RPS ; si Zacharie est « toujours en train de demander une augmentation » (*PCB*, p. 20 et 26), le catéchiste d'Evindi, quant à lui, s'en est retourné dans son hameau parce que le RPS « ne [paie] pas suffisamment » (*PCB*, p. 69).

La complicité du RPS avec le pouvoir politique est illustrée par les relations amicales qu'il a nouées avec les chefs traditionnels de Timbo, Ekokot et Kouma (*PCB*, p. 42, 91-93 et 187), et avec les autorités civiles du ressort territorial dont dépend le pays *tala*, comme le fait remarquer le chef d'Evindi à son fils (*PCB*, p. 79).

*Le Pauvre Christ de Bomba* critique également la façon dont la pastorale est conduite. Les reproches concernent notamment les images utilisées ; ainsi, le personnage de Zacharie doute de l'efficacité de la parabole du bon Pasteur :

Les gens ne comprennent pas ce que c'est qu'un bon pasteur. Quand un homme possède trois ou quatre chèvres, il ne s'en occupe guère, assuré qu'elles broutent dans le champ du voisin (*PCB*, p. 40).

Une autre critique concerne le recours à la ruse comme technique de recrutement des fidèles et la transmission du message chrétien, notamment lorsqu'il s'agit de faire miroiter aux femmes le sacrement du mariage pour attirer les hommes dans les églises. Le RPS explique cette méthode à M. Vidal au cours d'un entretien qu'ils ont lors de l'étape de Zibi :

– Oui, ça se passe toujours de cette façon-là, une vraie contagion. Elles [les fiancées] viennent se réfugier ainsi chez nous [à la mission], pour une raison ou pour une autre. Et une fois dans la maison, elles se persuadent peu à peu, les cours de catéchisme aidant, que le seul sacrement rend l'union solide et respectable [...] À son tour, la femme fait comprendre à son époux qu'elle veut bien regagner le foyer, mais à une seule condition : le mariage à l'église. Vous n'ignorez peut-être pas que ce sacrement s'obtient, lui aussi, au moins à une condition : le baptême (*PCB*, p. 140-141).

Les critiques visent aussi la transmission du message chrétien lui-même. S'agissant de son contenu tout d'abord, la question est de savoir si le christianisme doit être présenté aux Africains à l'état pur ou frelaté. Le RPS milite pour un christianisme pur et M. Vidal pour un christianisme frelaté. M. Vidal s'appuie sur la nécessité qu'il y a pour l'Occident de stopper l'avancée du communisme en Afrique. Et c'est le rôle qui est, selon lui, assigné à l'Église catholique : empêcher les pays africains de tomber dans l'escarcelle communiste. Peu importe, donc, le contenu. M. Vidal s'adresse à Drumont en ces termes :

– Et qu'est-ce que vous croyez, mon Père ? Que la propagande communiste épargnera ce pays, peut-être ? Dans ce cas, détrompez-vous. Si nous en croyons les rapports de nos indicateurs, il existe déjà dans les villes des groupements subversifs du genre marxiste-léniniste ou je ne sais plus quoi. Eh bien, à mon sens, la meilleure arme dont nous puissions pourvoir ces gens [les Africains] contre ces idéologies de brigands, c'est encore le christianisme. Et n'oubliez pas que le temps presse, mon Père : tout va extrêmement vite maintenant. Faites-nous un petit christianisme pour Africains, n'importe quoi (*PCB*, p. 206).

Ensuite se pose la question de la vitesse à laquelle le message doit être transmis. Faut-il en accélérer le rythme ou, au contraire, le ralentir ? Le RPS et M. Vidal s'opposent aussi sur ce point. Le premier aimerait aller très vite et le second que l'on laisse le temps au temps. Au RPS qui a décidé de rentrer en France parce qu'il reconnaît avoir échoué, le jeune administrateur des colonies, qui nous semble le porte-parole de l'écrivain, dit :

– Mais n'exagérez-vous pas les difficultés à la mesure des espoirs que vous avez nourris ? Vous voudriez que ces pauvres gens aient assimilé le christianisme en moins d'un demi-siècle : n'est-ce pas trop leur demander ? Voyez ce que ça a pu durer chez nous. Hein, ça a duré longtemps chez nous, il ne faut pas l'oublier : les persécutions, les invasions barbares, les... les... (*PCB*, p. 203).

Enfin, les populations africaines à évangéliser ne connaissent pas les langues des évangélistes européens. Ces derniers doivent donc apprendre les langues africaines pour pouvoir communiquer. Et la chose n'est visiblement pas aisée pour le RPS qui s'y est essayé, mais qui « s'exprime de telle sorte que les gens affirment ne le comprendre que le lendemain, après avoir réfléchi toute la nuit sur ce qu'il a dit la veille » (*PCB*, p. 17).

La *sixa*, une des structures annexes de la mission catholique de Bomba, fait aussi l'objet d'une critique virulente. Aux yeux de Mongo Beti, cette institution symbolise l'asservissement de la femme africaine, du fait de son exploitation abusive dans le cadre des travaux de construction des églises (*PCB*, p. 27) ; mais elle représente aussi le stade achevé de l'organisation de la prostitution et du proxénétisme<sup>7</sup>.

Ces divers éléments expliquent pourquoi *Le Pauvre Christ de Bomba* s'est trouvé dans la ligne de mire de la hiérarchie catholique du Cameroun, son anticléricalisme<sup>8</sup> ne faisant l'ombre d'aucun doute. Reste maintenant à voir comment l'archevêque de Yaoundé a élaboré sa stratégie.

### **La stratégie censoriale de Mgr René Graffin**

Mongo Beti raconte l'épisode en ces termes :

---

<sup>7</sup> Lire l'interrogatoire de Catherine et Marguerite Anaba, deux pensionnaires de la *sixa* (*PCB*, p. 217-244).

<sup>8</sup> Pour une définition de ce concept, voir RÉMOND (Raymond), *L'Anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*. Paris : Fayard, coll. Grandes idées contemporaines, 1976, 374 p. ; p. 3-16 notamment.

Mgr Graffin [...] fit comparaître devant lui l'unique importateur de livres et de matériel scolaire de la ville, à l'enseigne du « Messager » et lui déclara en substance : « Réfléchissez bien à ceci : nos écoles l'emportent de très loin en nombre et nous instruisons la plus forte proportion d'enfants scolarisés. Qu'arriverait-il si nous cessions de nous adresser à vous pour nos fournitures ? C'est une éventualité qui peut se produire, à moins que vous renonciez à vendre *Le Pauvre Christ de Bomba* ; car, on m'a rapporté que vous aviez mis en vitrine ce fatras de calomnies communistes... » (PCBE, p. 124).

Ce passage, où Mongo Beti reconstitue le dialogue tel qu'il a dû se dérouler, permet de relever au moins deux éléments dans la stratégie de Mgr Graffin : l'instance saisie et le caractère officieux de cette tentative de saisine.

L'instance que saisit Mgr Graffin est l'importateur libanais de livres de Yaoundé, qu'il menace ainsi dans ses intérêts vitaux. Voilà pourquoi Mongo Beti estime que Mgr Graffin a eu recours à la « tactique oblique du chantage » (PCBE, p. 124). Cela revient à dire que l'archevêque de Yaoundé a mis le libraire libanais devant un dilemme : vendre à l'élite quelques exemplaires du *Pauvre Christ de Bomba* sur une longue période et rester pauvre, ou gagner gros à la rentrée en vendant les livres et fournitures scolaires à plusieurs milliers d'élèves des établissements confessionnels.

La censure du *Pauvre Christ de Bomba*, nous dit Mongo Beti, a été officieuse. En effet, Mgr René Graffin a fait comparaître le libraire libanais devant lui. Selon Charles-Lucien Bouaka, cette comparution a lieu à l'évêché<sup>9</sup>, qui n'est pas un lieu de service public, mais une résidence. En recevant ainsi le libraire dans un cadre strictement privé, l'Ordinaire du lieu n'a pas voulu que l'affaire s'ébruite. C'est pourquoi Mgr Graffin n'a pas diffusé de circulaire, de communiqué ou de note de service, qu'il aurait pu faire paraître dans les journaux catholiques de son diocèse que sont *L'Effort camerounais* et *Nleb Bekristen*<sup>10</sup>. Il est tout à fait significatif à cet égard de noter qu'aucune mention de cette censure ne soit faite ni dans *l'Histoire des forces religieuses au Cameroun...* de Louis Ngongo ni dans *La Geste des*

<sup>9</sup> BOUAKA (Charles-Lucien), *Mongo Beti par le sublime. L'orateur religieux dans l'œuvre romanesque*. Paris : L'Harmattan, 2005, 194 p. ; p. 178.

<sup>10</sup> Vaines auront été nos recherches dans les archives de la Centrale diocésaine des œuvres (CDO) de Yaoundé et dans celles du journal catholique *L'Effort camerounais*, tant au niveau du siège à Douala qu'à celui de sa représentation de Mvolyé (Yaoundé).

*spiritains...* de Jean Criaud<sup>11</sup>, alors même que ces ouvrages mentionnent *Le Pauvre Christ de Bomba* en bibliographie et/ou dans l'index.

Mgr Graffin a voulu éviter deux problèmes en particulier : d'abord que, l'affaire s'ébruitant, elle ne ternisse davantage l'image de l'Église catholique, déjà écornée par la « Lettre commune » des Vicaires apostoliques ; ensuite que le roman ne bénéficie d'une large publicité du fait de la proscription officielle dont il aurait été frappé ; dans sa *Lettre sur le commerce*, Denis Diderot nous apprend en effet que plus la proscription « est sévère, plus elle hausse le prix du livre, plus elle excite la curiosité de le lire, plus il est acheté, plus il est lu »<sup>12</sup>. L'expulsion, en 1960, de l'importateur libanais du Cameroun par Amadou Ahidjo montre à suffisance que ce dernier n'a pas cédé au chantage de Mgr Graffin, puisqu'il a résisté pendant quatre ans. Elle ne signifie pas pour autant qu'avant cette date, l'idée de censurer le *Pauvre Christ de Bomba* ait été abandonnée. Bien au contraire<sup>13</sup>. Le fait est que cette censure n'a pas agi comme un « épouvantail », pas plus qu'elle n'a pu, au regard de la production littéraire et intellectuelle de Mongo Beti, provoquer des « blocages à la source »<sup>14</sup> de l'écriture du romancier.

### Les retombées de la censure

Les répercussions de cette tentative de « censure officieuse » à l'encontre du *Pauvre Christ de Bomba* s'observent dans la carrière littéraire de Mongo Beti, comme nous allons le voir.

#### *Création littéraire et survivance de l'anticléricalisme*

*Le Pauvre Christ de Bomba*, nous l'avons dit plus haut, a subi cette menace de censure à cause de son anticléricalisme. Cette doctrine, le lecteur la retrouve, sous une forme exacerbée, dans les romans qui ont suivi<sup>15</sup>.

<sup>11</sup> CRIAUD (Jean), *La Geste des spiritains. Histoire de l'Église au Cameroun 1916-1990*. Préf. de Philippe Laburthe-Tolra. [s.l.] : Publications du Centenaire, 1990, 338 p.

<sup>12</sup> Cité par BERNIER (M.A.), « Censure », dans ARON (Paul), SAINT-JACQUES (Denis) et VIALA (Alain), dir., *Le Dictionnaire du littéraire*. Paris : PUF, 2002, 654 p. ; p. 86.

<sup>13</sup> Après l'indépendance du Cameroun, *Le Pauvre Christ de Bomba* continuait à être lu sous le manteau.

<sup>14</sup> Expressions empruntées à Charles Grivel, citées par DUBOIS (J.), *L'Institution de la littérature. Introduction à une sociologie*. Paris : Nathan ; Bruxelles : Labor, coll. Dossiers Média, 1986, 189 p. ; p. 123-124.

<sup>15</sup> *Le Roi miraculé*. [Paris] : Buchet/Chastel, Correa, [1958], 254 p. (RM) ; *Mission terminée*. Paris : Buchet/Chastel, Correa, 1957, 255 p. (MT) ; *Remember Ruben*.



La complicité des missionnaires avec le pouvoir politique, tant traditionnel que moderne, resurgit dans les relations entre le R.P. Le Guen et Essomba Mendouga, le chef des Essazam (*RM*), entre les missionnaires d'Ekoumdoum, à savoir le R.P. Van den Rietter et le Frère Nicolas, et le chef de la cité d'Ekoumdoum Mor-Bita et son fils Zoabekwé (*RP*) ; et entre Mgr Ernest et le gouvernement (*DM*).

La critique de la façon dont la pastorale est menée, elle aussi, se poursuit, notamment avec l'évocation des techniques de plus en plus variées mises en œuvre pour le recrutement des fidèles dans *Remember Ruben* et *La Ruine presque cocasse d'un polichinelle*, et avec celle des images utilisées pour la transmission du message chrétien (*RM* et *PE*).

En dehors de la *sixa* qui revient dans *Le Roi miraculé*, une autre structure annexe de la mission, à savoir l'école catholique, est critiquée pour les frais de scolarité exorbitants (*RR*, p. 89-90), les effectifs pléthoriques (*DM*, p. 140) et les programmes scolaires centrés sur le catéchisme, la couture et la cuisine (*MT*, p. 52 ; *PE*, p. 130) et sur la grammaire française (*PE*, p. 130).

En maintenant de la sorte une nette orientation anticléricale dans les œuvres romanesques qui ont suivi *Le Pauvre Christ de Bomba*, Mongo Beti a illustré la pertinence des critiques adressées à l'Église catholique romaine, l'une des institutions ayant le plus participé à l'exploitation de l'Afrique et des Africains<sup>16</sup>. L'anticléricisme du *Pauvre Christ de Bomba* ayant amené l'Église catholique romaine à reconnaître comme fondées les différentes critiques, Mongo Beti a estimé de son devoir d'inscrire dans la même dynamique les institutions littéraires à mettre sur pied et la pensée à élaborer.

#### *Au plan de l'institution de la littérature : la quête de l'autonomie*

Après s'être demandé pourquoi il ne peut pas écrire « librement et dans le bonheur » à l'instar des écrivains français, Mongo Beti

---

Paris : UGE, 1974, 313 p. (*RR*) ; *Perpétue et l'habitude du malheur*. Paris : Buchet-Chastel, 1974, 303 p. (*PE*) ; *La Ruine presque cocasse d'un polichinelle* (1979) (*RP*) ; *Les Deux Mères de Guillaume Ismaël Dzawatama, futur camionneur*. Paris : Buchet-Chastel, 1982, 199 p. (*DM*) ; *La Revanche de Guillaume Ismaël Dzawatama*. Paris : Buchet-Chastel, 1984, 237 p. (*RG*) ; *L'Histoire du fou*. Paris : Julliard, 1994, 212 p. (*HF*) ; *Trop de soleil tue l'amour*. Paris : Julliard, 1999, 239 p. (*TS*) ; et *Branle-bas en noir et blanc*. Paris : Julliard, 1999, 351 p. (*BB*).

<sup>16</sup> Lire, par exemple, le discours prononcé par Napoléon Bonaparte devant le conseil d'État le 2 mai 1804, cité dans : UM NYOBÉ (Ruben), « Le colonialisme des missionnaires », *Peuples noirs / Peuples africains*, n°10, juillet-août 1979 ; et celui de Léopold II en 1883 devant les missionnaires se rendant en Afrique (<http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-532.html>) — voir note 3, p. 50 (NdlR).

répond, dans un entretien publié en 1993, que c'est parce qu'il est un « écrivain africain » ; aussi se donne-t-il comme « mission historique » de « préparer la voie aux écrivains africains [ses] successeurs, afin qu'ils puissent, eux, écrire librement et dans le bonheur »<sup>17</sup>. Cette mission historique consiste, pour Mongo Beti, à se libérer et à libérer ses confrères de la censure, de la saisie et de l'interdiction de leurs livres, l'édition française étant selon lui « extrêmement politisée » et pratiquant « énormément la censure » comme, du reste, la haute société française dans son ensemble. À la suite du sort du *Pauvre Christ de Bomba*, un roman que les « colonialistes n'ont jamais digéré » et qui « demeure la cible des attaques des catholiques archaïques aujourd'hui encore, faute d'avoir réussi à l'enterrer par la censure »<sup>18</sup>, et de l'interdiction en 1972 de *Main basse sur le Cameroun*<sup>19</sup>, Mongo Beti, pour réaliser son programme, crée une revue, une maison d'édition et, plus tard, une librairie. Pour le romancier, il s'agit de se mettre définitivement à l'abri des manœuvres des René Graffin à venir.

La revue *Peuples noirs / Peuples africains* (PNPA) naîtra en 1978. Guy Ossito Midiohouan justifie sa création par le fait que « dix-huit ans après les indépendances, il n'existait aucune revue d'opinion négro-africaine indépendante des idéologies dominantes et des puissances de l'argent ; aucune revue où l'intellectuel progressiste d'Afrique "francophone" pût s'exprimer en toute liberté, sans peur et sans censure »<sup>20</sup>. PNPA publiera divers articles touchant à tous les domaines des sciences humaines ainsi que des nouvelles, des poèmes et quelques romans (en feuilletons), des interviews et des commentaires à chaud de l'actualité. Pour garantir l'indépendance de la revue, Mongo Beti décide non seulement de ne jamais solliciter de financements extérieurs, c'est-à-dire de ne fonctionner qu'avec les recettes provenant des ventes et des abonnements, mais aussi de fonder une maison d'édition : les Éditions des Peuples noirs. Et l'indépendance de la revue s'étendra à la maison d'édition.

<sup>17</sup> « Écrivain africain, qu'est-ce que c'est ? », interview de Mongo Beti accordée à la revue *Europe* (n°774, 1993), citée par DJIFFACK (André), *Mongo Beti. La quête de la liberté*. Paris : L'Harmattan, coll. Espaces littéraires, 2000, 166 p. ; p. 26.

<sup>18</sup> KOM (Ambroise), *Mongo Beti parle*. Bayreuth : Bayreuth African Studies, n°54, 2002, p. 81 et 85.

<sup>19</sup> Mongo Beti, *Main basse sur le Cameroun. Autopsie d'une décolonisation*. Paris : F. Maspéro, coll. Cahiers libres, n°240-241, 1972, 220 p.

<sup>20</sup> Cf. « Le devoir de penser : Mongo Beti et la passionnante aventure de PNPA », dans KOM (A.), dir., *Remember Mongo Beti*. Bayreuth : Bayreuth African Studies, n°67, 2003, p. 211 ; nous soulignons.

Enfin, la Librairie des Peuples noirs voit le jour en 1994 à Yaoundé, au lendemain du retour de Mongo Beti au Cameroun. Elle a bien sûr pour objectif de rapprocher le livre du lecteur camerounais, ou africain de manière plus générale, et de lutter ainsi contre l'analphabétisme ; mais au-delà de ces objectifs généraux, elle obéit à la recherche de l'autonomie de l'écrivain africain qui ne verra plus ses livres saisis et/ou interdits. La caractéristique de cette librairie est en effet d'être indépendante, ce qui la distingue des autres librairies de Yaoundé qui ne le sont pas. Ce projet a probablement pris corps dès 1956, et a dû être inspiré par les déboires du libraire libanais expulsé du Cameroun pour avoir commercialisé *Le Pauvre Christ de Bomba*.

La quête de la liberté qui avait présidé à la création de la revue *PNPA*, des Éditions et de la Librairie des Peuples noirs aurait été un processus inachevé si elle ne s'était pas accompagnée également de la libération de la critique littéraire africaine, otage, selon Mongo Beti, des lobbies coloniaux et néo-coloniaux.

*Au niveau intellectuel : la révolution africaine comme objectif*

Au moment où paraît *Le Pauvre Christ de Bomba*, « A.B. » (initiales de Alexandre Biyidi, le futur Mongo Beti) était déjà connu pour sa critique du premier roman de Laye Camara<sup>21</sup>. Les commentaires de ceux qu'il considère comme des « critiques improvisés et incompétents »<sup>22</sup> du *Pauvre Christ de Bomba* vont donner à Mongo Beti l'occasion de devenir le critique de son propre roman. Mais le texte qui devait servir de postface à la réédition du roman par Présence Africaine en 1976, sous le titre « *Le Pauvre Christ de Bomba* expliqué !... », est refusé par l'éditeur. Mongo Beti se résout à le publier dans la revue *PNPA*. Il fait précéder ce texte de la « curieuse notice »<sup>23</sup> que Robert Cornevin avait consacrée au roman dans le *Dictionnaire des auteurs de langue française*<sup>24</sup> ; cette notice, le romancier la considère à la fois comme une « œuvre de sabotage » (*PCBE*, p. 104) et comme une « tentative d'escamotage » (*PCBE*, p. 105) de la littérature africaine. Dans « *Le Pauvre Christ de Bomba* expliqué !... », Mongo Beti se propose donc de réfuter les critiques de son roman qui proviennent des pouvoirs blancs (coloniaux et néo-coloniaux) et de quelques intellectuels africains domestiqués par le néo-

<sup>21</sup> A.B., « *L'Enfant noir* », *Présence Africaine*, n°16, 1954, p. 419-422.

<sup>22</sup> Mongo Beti, « *Le Pauvre Christ de Bomba* expliqué !... », *art. cit.*, p. 108.

<sup>23</sup> Mongo Beti, « *Le Pauvre Christ de Bomba* expliqué !... », *art. cit.*, p. 104.

<sup>24</sup> JOURDAIN (Gabriel) et FAVRE (Yves-Alain), *Dictionnaire des auteurs de langue française*. Paris : Garnier frères, 1980, 437 p.

colonialisme. Pour lui, en effet, « il ne suffit pas à un créateur noir de créer, encore doit-il apprendre à défendre et à protéger son œuvre » (*PCBE*, p. 105).

Dans son commentaire du *Pauvre Christ de Bomba*, Mongo Beti explique qu'il est devenu « l'homme à abattre » (*PCBE*, p. 128) des sphères missionnaires et cléricales d'Afrique pour avoir posé, dans son second roman, deux équations : évangélisation missionnaire = « déportation morale des Africains » (*PCBE*, p. 120-126) et évangélisation missionnaire = « balbutiement du capitalisme sauvage » (*PCBE*, p. 126-130). La première équation présente l'évangélisation comme l'auxiliaire de l'asservissement des Africains, et la seconde montre comment la mission catholique a reconstitué instinctivement l'esclavage à travers l'« institution monstrueuse » (*PCBE*, p.126) de la *sixa* ; il lui a bien fallu trouver une main-d'œuvre gratuite pour construire les églises dans le Sud-Cameroun. Le romancier ne comprend pas pourquoi le monde occidental s'en prend à lui, qui se borne seulement à énoncer une vérité dont tout le monde peut faire le constat. Il réalise alors qu'il « se trame un complot contre l'Afrique ». En se présentant à la fois comme intellectuel, écrivain et porte-parole de l'Afrique, Mongo Beti affirme n'avoir pas l'intention de se soustraire « au camp de la révolution africaine » (*PCBE*, p. 132) où l'a rangé *Le Pauvre Christ de Bomba*. Et selon lui, la critique littéraire africaine dans son ensemble doit se mettre au service de cette cause.

En tentant de censurer *Le Pauvre Christ de Bomba*, Mgr René Graffin a voulu, à long terme, nuire<sup>25</sup> à la carrière littéraire et intellectuelle de Mongo Beti, qui s'exposait par ailleurs, selon nous, à une excommunication conformément au droit canonique<sup>26</sup>. Mal lui en a pris, puisqu'en définitive, la « censure officieuse » du *Pauvre*

<sup>25</sup> Selon Louis Ngongo (*Histoire des forces religieuses au Cameroun, op. cit.*, p. 231), Mongo Beti, dans ses premiers romans, a jaugé les adversaires de son option politique et les a classés « par ordre d'importance – ou de nocivité – décroissante ». Dans cet ordre, l'Église catholique occupe la seconde place, après l'administration coloniale et avant les commerçants libano-grecs.

<sup>26</sup> Le *Code de droit canonique* déjà cité dispose, en son canon 2318 (§ 2), que « les auteurs et les éditeurs qui font imprimer, sans la permission requise, des livres des saintes Écritures, ou des notes et commentaires sur ces livres, encourrent par le fait même une excommunication non réservée ». S'agissant des sanctions effectivement infligées par le prélat, on se souvient qu'une fois « canoniquement » établie l'obédience communiste de l'UPC, Mgr René Graffin avait exclu du baptême les enfants des militants et sympathisants de ce parti politique, et interdit des autres sacrements leurs parents. La sanction n'était levée qu'en cas d'apostasie de ces derniers (cf. BOVAR (André), *Au tournant de l'indépendance camerounaise*. Paris : L'Harmattan, coll. Mémoires africaines, 2000, 127 p ; p. 57).

*Christ de Bomba* a constitué pour Mongo Beti une véritable chance. Cette action était inspirée par une intention hostile, mais elle aura permis à l'écrivain, selon lui, non seulement de démasquer très tôt les ennemis de la littérature négro-africaine et de l'Afrique, mais aussi d'envisager les mesures nécessaires pour contrer leurs desseins diaboliques. Lesdites mesures, qui sont allées de la création de quelques institutions littéraires à l'élaboration d'une théorie révolutionnaire<sup>27</sup>, visaient à l'autonomie des écrivains et des penseurs africains d'une part, et à la libération du continent africain d'autre part. Pour lui, la libération et le développement de l'Afrique sont à ce prix. L'une et l'autre dépendent de l'ingéniosité des créateurs comme de la perspicacité des penseurs africains, qui doivent être capables de déjouer les pièges sans cesse affinés de ce qu'il voit comme la protéiforme idéologie néo-coloniale. Telle est la mission que Mongo Beti assigne à l'intelligentsia africaine d'aujourd'hui et de demain, en espérant qu'elle gèrera au mieux l'héritage qu'il lui a transmis.

■ Auguste OWONO-KOUMA<sup>28</sup>

---

<sup>27</sup> Mongo Beti affirme que *Le Pauvre Christ de Bomba* l'a définitivement rangé dans le camp de la révolution africaine contre l'immobilisme réactionnaire (*PCBE*, p. 132).

<sup>28</sup> École normale supérieure / Université de Yaoundé I.